

Matrice de suivi des déplacements – Mali (Juillet 2013)

Introduction

Le coup d'État militaire du 22 mars 2012 et l'occupation des régions nord par des groupes armés ont été à l'origine d'un déplacement massif de populations au sein du territoire malien mais également vers les pays limitrophes. Ces déplacements ont renforcé la portée de la crise humanitaire qui sévissait dans l'ensemble du pays et à laquelle le gouvernement malien et la communauté humanitaire continuent d'apporter des réponses.

Afin d'appuyer l'ensemble des acteurs œuvrant pour le bénéfice des populations déplacées, l'OIM continue de mettre en œuvre la matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix en anglais -DTM). Le programme DTM a été lancé en juin 2012 et la méthodologie utilisée afin d'établir un profil des ménages déplacés a été approuvée par la Commission Mouvement de Populations (CMP), groupe de travail du cluster protection.

L'OIM a mené des enregistrements dans la région de Bamako et Kalabancoro entre septembre 2012 et février 2013. Les données collectées durant ces évaluations ont été actualisée lors d'une opération de mise à jour menée en juin 2013. Par ailleurs, l'OIM a mis en œuvre des opérations d'enregistrement dans les régions de Ségou et Koulikoro (février 2013), Sikasso et Kayes (mai 2013), Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal (juin 2013).

Suite à l'intervention militaire de janvier 2013, des points de suivi des mouvements de populations (Flow Monitoring Points / FMPs) ont été établis dans les régions de transit majeures afin de faire le suivi des mouvements de personnes déplacées dans le pays. Au cours des derniers mois, les informations collectées au travers des FMP ainsi que des enquêtes menées à Gao et Tombouctou ont confirmé une tendance au retour. Ces mouvements demeurent spontanés et il convient de noter que les conditions au nord ne sont toujours pas favorables au retour des populations déplacées.

Éléments clés

- **47,064** ménages (**334,550** personnes) enregistrés et évalués par l'OIM à Bamako, Mopti, Koulikoro, Kayes, Sikasso, Ségou, Gao, Tombouctou et Kidal sur les **47,101** ménages (**342,033** personnes) estimés par la Commission Mouvement de Populations à la date du 25 juillet 2013 .
- La commune de Bamako accueille le plus grand nombre de ménages déplacés : 9,660 ménages.
- La majorité des déplacés enregistrés viennent des régions Tombouctou (51% des ménages) et de Gao (38% des ménages enregistrés).
- La majorité des déplacements ont eu lieu entre mars et avril 2012.
- Pour 97% des ménages enregistrés, la cause majeure de déplacement est le conflit et la violence.
- 92 % des ménages ont exprimé avoir au moins un besoin.
- 74 % des ménages désirant rentrer chez eux établissent l'amélioration des conditions de sécurité comme le premier facteur nécessaire à leur réinstallation.



Operations d'enregistrement Mopti_Avril 2013

Méthodologie

Les activités de la DTM sont basées sur la méthodologie approuvée par la Commission Mouvement de populations.

Enregistrement :

- **Formation.** La formation des équipes en charge de la prise de données a lieu par groupe de 20 à 30 personnes. Les formations sont menées par les membres de l'OIM. Les superviseurs et enquêteurs de l'OIM, les membres de la Direction Nationale du Développement Social ainsi que les représentants de la Direction Générale de la Protection Civile sont les cibles privilégiées de ces sessions qui incluent notamment : les objectifs de la DTM, la méthodologie, les outils de collecte de données, ainsi que des informations concernant la collecte et la protection de données. Des personnes déplacées font également partie de ces sessions et ont été intégrées aux équipes d'enregistrement.
- **Communication.** Des campagnes de communication sont mises en œuvre afin d'informer les populations déplacées sur la date et l'objectif des enregistrements. L'équipe de l'OIM travaille en collaboration étroite avec les maires, chefs de quartiers et crieurs publics afin de faire parvenir les messages clés aux populations déplacées.
- **Collecte de données.** La collecte de données se fait selon une approche communautaire et inclue les membres de la Direction Nationale du Développement Social, de la Direction Générale de la Protection Civile ainsi que des personnes déplacées.

La collecte de données se réalise en trois étapes :

1. Evaluation au niveau des communes : Une évaluation au niveau des communes où ont été identifiées des personnes déplacées et/ou retournées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (maire, représentants des personnes déplacées) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées/retournées dans ces communes, d'identifier les quartiers où se trouvent ces personnes ainsi que de collecter des informations concernant les services fournis, les besoins et l'assistance délivrée.
2. Evaluation au niveau des quartiers : Une évaluation au niveau des quartiers où ont été identifiées des personnes déplacées et/ou retournées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (chefs de quartiers/bandes), représentants des personnes déplacées) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées/retournées dans ces quartiers ainsi que de faire état des services fournis, des besoins, de l'assistance délivrée, des problèmes de sécurité ainsi que des besoins en terme d'emploi.
3. Enregistrement des ménages déplacés : L'enregistrement des ménages déplacés se fait au travers d'un entretien individuel avec le chef de ménage. Des données telles que le nombre de membres du foyer, leurs profils et vulnérabilités, l'historique des déplacements, l'assistance et les besoins sont collectées durant cette étape.

Il est à noter que pour la collecte de données dans les régions nord, seules les étapes 1 et 2 ont été réalisées.

- **Saisie des données.** Les données DTM sont contrôlées lors de la prise d'information sur le terrain ainsi que lors du traitement des fiches d'enregistrement. La saisie des données est réalisée de façon régulière par vingt agents de saisie sous la supervision de l'officier de base de données. Un contrôle de qualité des données est réalisé régulièrement afin d'éviter les doublons et les erreurs de saisie.

Points de suivi des mouvements de populations/Flux monitoring Points (FMP) :

- **Formation** : Comme pour l'enregistrement, les équipes déployées aux points FMP sont composées d'agents OIM, de membres de la Direction Générale du Développement Social ainsi que de la Direction Générale de la Protection Civile. Ces équipes ont été formées sur la méthodologie employée pour cet exercice ainsi que sur l'utilisation du questionnaire utilisé.
- **Collecte de données** : Les équipes FMP sont placées dans certains lieux de transit clés tels que les gares routières et fluviales ou les check points à l'entrée des villes. Le recensement des personnes déplacées se rendant du sud vers nord ou du nord vers le sud se fait dans les moyens de transport empruntés par ces personnes (bus, pinasse).
- **Saisie de données** : Les données FMP sont vérifiées par les superviseurs terrain avant d'être transmises aux officiers de base de données en charge de leur saisie.

Cet exercice n'a pas vocation à être exhaustif mais agit comme un système d'alerte précoce, notamment en cas de déplacements massifs et soudains de populations.

Résultats

Ce rapport présente les résultats des évaluations menées par l'OIM durant la période de juin 2012 à juillet 2013.

Le nombre total de personnes déplacées identifiées dans les différentes régions du Mali s'élève à 334,550 personnes. L'augmentation du nombre de personnes déplacées par rapport aux données DTM du mois de Mai 2013 (198,902 personnes) s'explique par la mise en œuvre d'évaluations dans toutes les régions du sud mais également par l'extension des opérations d'enregistrement aux trois régions nord (Gao, Tombouctou et Kidal). En effet, entre avril et juin 2013, l'OIM a réalisé en partenariat avec des ONGs nationales et internationales des évaluations dans les régions de Kayes, Sikasso, Mopti ainsi qu'à Tombouctou, Gao et Kidal.

A. Localisation des personnes déplacées.

Dans les régions sud (Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Koulikoro et Bamako), Bamako (79,145 individus), Ségou (46,809 individus) et Koulikoro (28,241 individus) sont les communes qui abritent le plus grand nombre de personnes déplacées. En ce qui concerne la région de Mopti, on observe une diminution de près de la moitié du nombre de personnes déplacées identifiées dans le cercle de Mopti (46,601 individus en avril 2013/27,335 individus en juin 2013). L'OIM a conduit une opération d'actualisation des données lors de laquelle il a été constaté que de nombreux ménages étaient retournés dans leurs régions d'origine. Par ailleurs, il est à noter que les données pour la région de Mopti concernent uniquement le cercle de Mopti. Afin de compléter ces estimations, l'OIM, en collaboration avec l'ONG internationale INTERSOS, a mené en juillet 2013 des opérations d'enregistrement dans l'ensemble des cercles de la région. Les résultats de cet exercice seront disponibles prochainement.

Au nord, le plus grand nombre de déplacés a été identifié dans la région de Gao (57,079 personnes), suivie de celle de Tombouctou (55,206 personnes). En comparaison des estimations pour les régions de Gao et Tombouctou, le nombre de déplacés identifiés à Kidal (31,225) s'explique sans doute par la faible densité de population dans cette région.

Voir les tableaux ci-dessous et la carte en [annexe I](#).

Région	Nombre de ménages	Nombre d'individus	Taille moyenne du ménage
Bamako	9,660	79,145	8
Kayes	444	2,252	5
Koulikoro	3,470	28,241	8
Mopti	4,937	27,335	6
Ségou	6,480	46,809	7
Sikasso	1,256	7,258	6
Gao	9,022	57,079	6
Kidal	4,244	31,225	7
Tombouctou	7,551	55,206	7
TOTAL	47,064	334,550	7

Tableau I : Répartition des ménages et individus déplacés selon les régions

A Bamako, les communes V, VI et I continuent d'héberger le plus grand nombre de personnes déplacées.

Région	Commune	Total Ménages	Total Individus	Moyenne Ménages
Bamako	Commune I	1,906	17,571	9
	Commune II	1,007	6,292	6
	Commune III	1,320	9,702	7
	Commune IV	1,043	7,843	8
	Commune V	2,291	19,223	8
	Commune VI	2,093	18,514	9
BAMAKO TOTAL		9,660	79,145	8

Tableau 2 : Répartition des ménages et individus déplacés à Bamako.

Dans les régions sud, la majorité des ménages déplacés enregistrés vive dans une maison louée (67%) tandis que 27% des ménages enregistrés vivent en famille d'accueil. Cependant, cette tendance varie d'une région à l'autre. Tandis que 68% des ménages enregistrés à Bamako vivent dans une maison louée, 50% des ménages à Kayes vivent en familles d'accueil.

Region d'arrivée	Ménage	Inconnu	Autre	Camp planifié/Spontané	Communauté/Centre d'accueil	Famille d'accueil	Maison louée
Bamako	9,664	343	111	46	31	2,569	6,564
%	100%	4%	1%	0%	0%	27%	68%
Koulikoro	3,471	85	55	8	33	680	2,610
%	100%	2%	2%	0%	1%	20%	75%
Kayes	444	24	6	1	18	223	172
%	100%	5%	1%	0%	4%	50%	39%
Mopti	4,937	131	43	34	43	1,109	3,577
%	100%	3%	1%	1%	1%	22%	72%
Segou	6,480	273	109	13	19	2,248	3,818
%	100%	4%	2%	0%	0%	35%	59%
Sikasso	1,257	73	10	3	1	313	857
%	100%	6%	1%	0%	0%	25%	68%
TOTAL GÉNÉRAL	26,253	929	334	105	145	7,142	17,598
%	100%	4%	1%	0%	1%	27%	67%

Tableau 3 : Répartition des ménages selon l'endroit et la région de déplacement

Contrairement aux régions sud, la majorité des personnes déplacées au nord vivent en familles d'accueil, c'est le cas de 70% des ménages déplacés à Gao, 61% des ménages déplacés à Kidal et 91% des ménages enregistrés à Tombouctou. A Kidal, il est à noter que 22% des ménages déplacés vivent en habitat collectif.

B. Lieu d'origine

La grande majorité des déplacés enregistrés dans les régions sud proviennent de Tombouctou (51% des ménages enregistrés), suivie de celle de Gao (38% des ménages) et de Mopti (7 % des ménages).

Voir le tableau ci-dessous et la carte en [annexe 2](#).

Lieux d'enregistrement	Région d'origine						Total
	Inconnu	Gao	Kidal	Mopti	Ségou	Tombouctou	
Bamako	104	3,622	210	252	6	5,468	9,662
Kayes	16	221	42	38	0	135	452
Koulikoro	27	1,611	104	105	0	1,620	3,467
Mopti	16	1,891	61	939	0	2,030	4,937
Ségou	2	1,909	322	484	10	3,753	6,480
Sikasso	2	755	43	59	2	393	1,254
TOTAL GÉNÉRAL	167	10,009	782	1877	18	13,399	26,252
% régions d'origine	1%	38%	3%	7%	0%	51%	100%

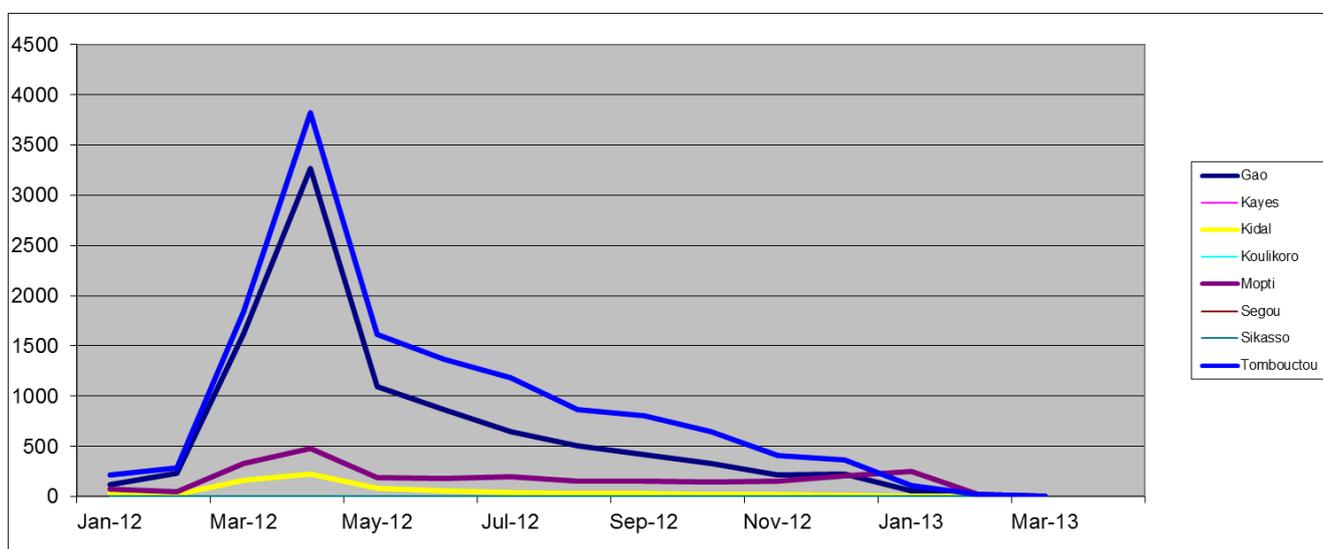
Tableau 4 : Répartition des ménages selon le lieu d'enregistrement et d'origine

La forte représentation d'individus originaires des régions de Gao et Tombouctou parmi les populations déplacées enregistrées au sud est dû au fait que ces régions ont été directement affectées par le conflit au nord. Concernant le cercle de Mopti, 18% des ménages enregistrés dans la zone déclarent venir d'une autre partie de la région de Mopti. Ce chiffre est probablement dû à l'occupation de trois cercles de Mopti (Youwarou, Douentza et Tenekou) durant le conflit et au fait que des personnes déplacées aient fui au sein même de la région.

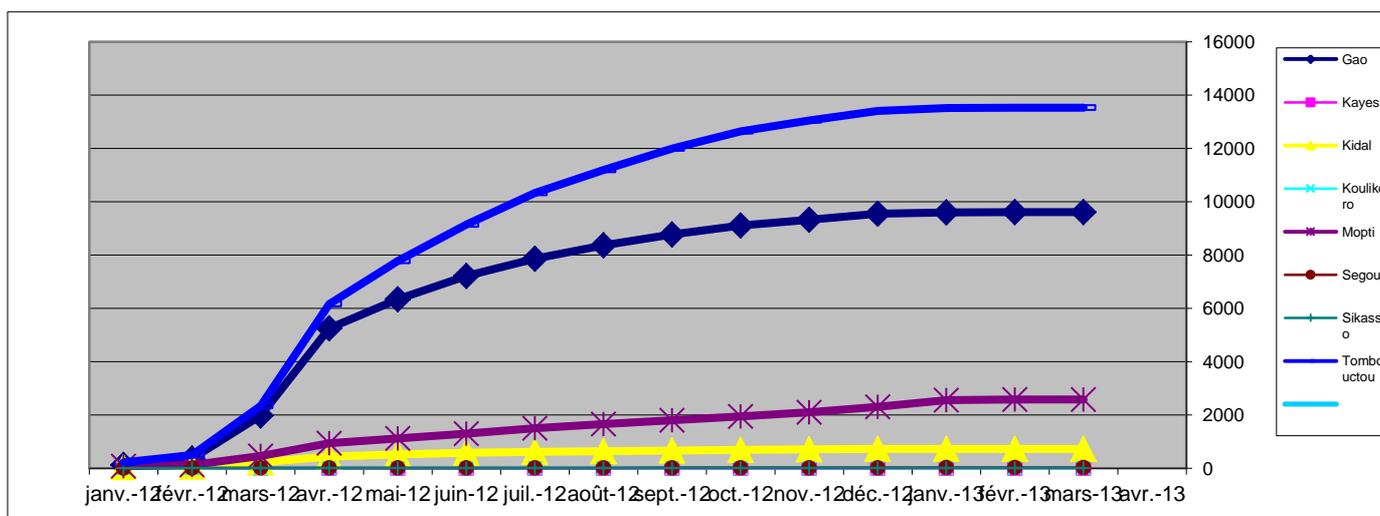
En ce qui concerne les régions nord, les déplacements identifiés sont surtout inter-régionaux. En effet, 51% des individus déplacés identifiés à Tombouctou viennent de la même région. De même, à Kidal, la majorité des personnes déplacées (66%) sont originaires de la région de Kidal. A Gao, 23% des individus déplacés viennent de la même région.

C. Temporalité et causes de déplacement

Les données collectées lors des évaluations auprès des ménages déplacés dans les régions sud permettent d'évaluer les périodes de déplacement des individus affectés par le conflit ainsi que les causes de ces déplacements. Comme pour le précédent rapport, il apparaît que la majeure partie des personnes affectées par le conflit s'est déplacée entre mars et avril 2012. Le nombre de ménages s'étant déplacés par la suite reste relativement faible. Par ailleurs, si l'intervention armée en janvier 2013 a pu provoquer des déplacements, il semble qu'elle n'ait pas engendré de mouvements massifs de populations.



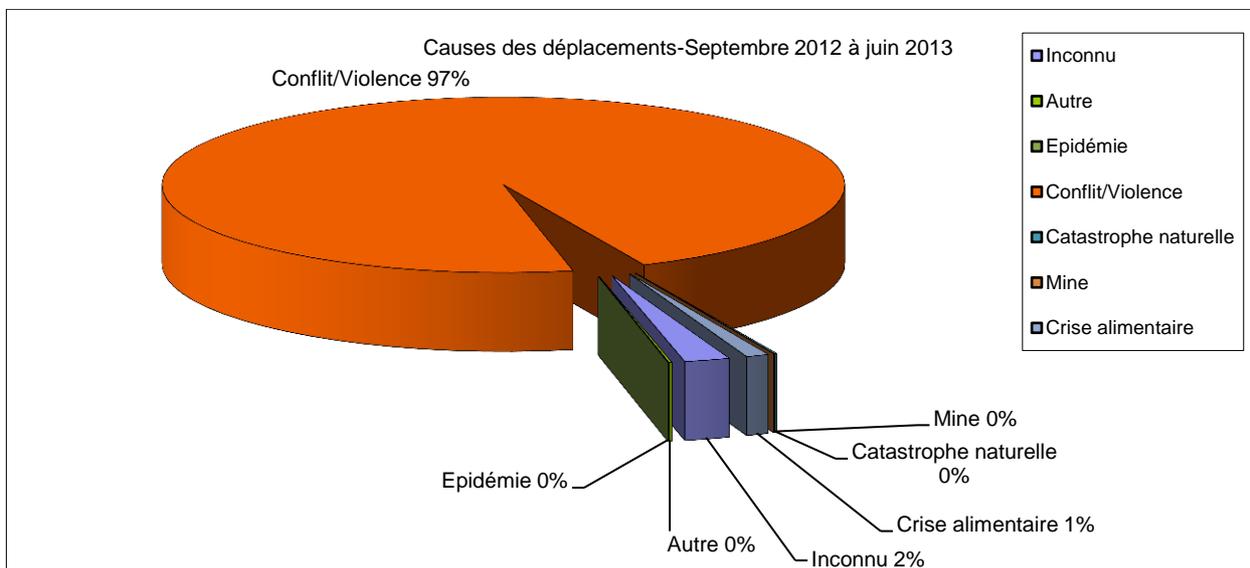
Graphique 1 : Nombre de ménages déplacés par mois / Janvier 2012- juin 2013



Graphique 2 : Évolution des déplacements/Janvier 2012-juin 2013 / Population totale enregistrée par l'OIM (nombre de ménages)

D'après les données collectées auprès des personnes enregistrées dans les régions sud, 97% des ménages déclarent avoir quitté leur zone d'origine à cause du conflit et des violences. Par ailleurs, il est à noter que 1% des ménages enregistrés ont indiqué la crise alimentaire comme raison de leur départ.

La majeure partie des ménages s'étant déplacé entre mars et avril 2013, le conflit et les violences évoqués par les personnes déplacées font sans doute référence au coup d'État de mars 2012 et à l'occupation des régions nord qui a suivi.



D. Profil des populations déplacées.

Profil démographique :

La population déplacée enregistrée par l'OIM dans les régions sud se compose à 51% de femmes et 49% d'hommes. Cette distribution est presque la même pour toutes les tranches d'âge. Par ailleurs, 53% des personnes enregistrées sont des enfants et 47% des adultes.

Age	Total	M	M%	F	F%
0_4	22,539	11,142	6%	11,397	6%
5_14	59,468	29,979	16%	29,489	15%
15_17	18,399	9,340	5%	9,059	5%
18_64	85,341	40,179	21%	45,162	24%
65+	4,109	2,031	1%	2,078	1%
N/A	1,184	610	0%	574	0%
TOTAL GÉNÉRAL	191,040	93,281	49%	97,759	51%

Tableau 5 : Répartition en pourcentage des populations déplacées enregistrées selon leur sexe et âge.

Vulnérabilité :

Afin de mieux capturer les vulnérabilités existantes au sein de la population déplacée, la Commission Mouvement de populations (CMP), sous-groupe du cluster protection, a défini certains critères qui ont été inclus dans le formulaire utilisé pour enregistrer les ménages déplacés. Les données présentées ci-dessous sont valables pour l'ensemble des populations enregistrées dans les régions sud.

Au total 27 319 individus (8% des personnes enregistrées), ont été identifiés comme personnes vulnérables. D'après les données collectées, il y aurait au sein des personnes enregistrées avec une vulnérabilité, 43% d'enfants séparés, 19% de femmes allaitantes et 19% de malades chroniques. Les maladies chroniques comprennent des maladies de longue durée et/ou évolutives telles que l'asthme, le cancer ou le diabète.

En ce qui concerne les enfants séparés et non accompagnés, il convient, comme évoqué dans le rapport DTM de mai 2013, de considérer les estimations annoncées avec la plus grande précaution, la tradition du « confiage » qui consiste à placer un ou plusieurs enfants avec un autre membre de la famille étant très répandue au Mali.

A ce jour, l'OIM a mené des vérifications sur l'ensemble des enfants chefs de famille et enfants non accompagnés enregistrés dans la base de données de la DTM comme déplacés à Bamako. Pour les plus vulnérables, un système de référencement auprès d'ONGs spécialisées et avec le soutien de l'UNICEF est maintenant opérationnel. Les vérifications des situations des enfants séparés ont débuté et continueront dans les semaines à venir.

Région d'enregistrement		Anciens non accompagnés	Enfants non accompagnés	Enfants séparés	Femmes enceintes	Femmes allaitantes	Maladie chronique	Personnes en situation handicap	Autre
Bamako	11825	159	220	4,643	483	2,269	3,201	630	220
	43%	1%	1%	17%	2%	8%	12%	2%	1%
Koulikoro	4011	13	55	1,611	152	832	988	162	198
	15%	0%	0%	6%	1%	3%	4%	1%	1%
Mopti	3319	34	90	1,574	122	691	404	209	195
	12%	0%	0%	6%	0%	3%	1%	1%	1%
Ségou	5903	89	274	2,866	199	1079	429	326	641
	22%	0%	1%	10%	1%	4%	2%	1%	2%
Sikasso	1332	6	29	607	61	264	247	79	39
	5%	0%	0%	2%	0%	1%	1%	0%	0%
Kayes	929	4	15	350	10	74	17	9	450
	3%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	2%
TOTAL GÉNÉRAL	27319	305	683	11,651	1,027	5,209	5,286	1,415	1,743
	100%	1%	3%	43%	4%	19%	19%	5%	6%

Tableau 6 : Vulnérabilité au sein de la population déplacée – Nombre d'individus affectés par les critères de vulnérabilité et répartition en pourcentage

Revenu :

Sur l'ensemble des populations déplacées enregistrées au sud, 31% des ménages déplacés déclarent ne pas avoir de revenu tandis que 22% des ménages déclarent avoir un revenu occasionnel (le reste des ménages interrogés ne s'est pas exprimé sur le sujet). Il est intéressant de croiser ces chiffres avec les données concernant le montant de loyers payés par les personnes déplacées vivant dans des maisons louées. En effet, et comme évoqué auparavant, 67% des ménages enregistrés dans le sud vivent dans des maisons louées. Le montant moyen des loyers pour les régions sud est de 18,364 FCFA. Le tableau ci-dessous présente la moyenne des loyers payés par les personnes déplacées dans les régions sud :

Région	Nb individus en location	% individus en location	Montant moyen du loyer
Bamako	6,564	68%	31,319 FCFA
koulikoro	2,610	75%	29,577 F CFA
kayes	172	39%	23,656 F CFA
Mopti	3,577	72%	13,130 FCFA
SIKASSO	857	68%	11,585 FCFA
SEGOU	3,818	59%	12,137 FCFA
TOTAL	17,598	67%	
MALI	17,598	67%	18,363.92 FCFA

Tableau 7 : Moyenne des loyers payés par les personnes déplacées selon les régions

Scolarisation :

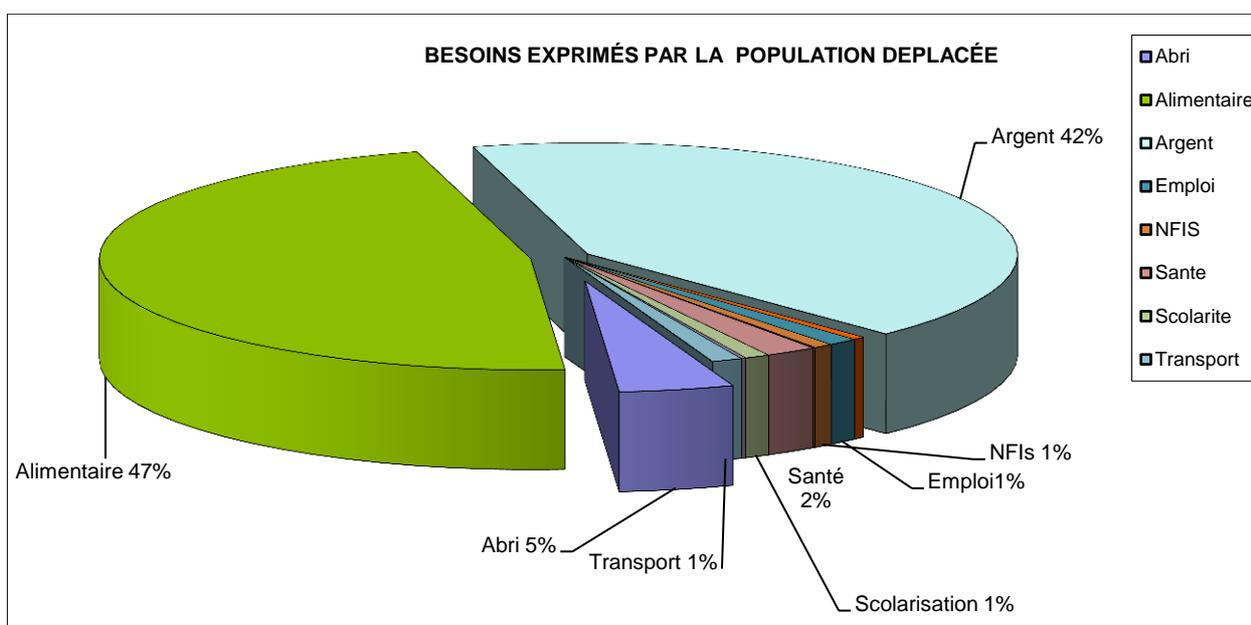
Dans les régions sud, 51% des enfants déplacés enregistrés sont scolarisés, tandis que 49% ne le sont pas. Le tableau ci-dessous présente le taux de scolarisation selon les régions :

Région	Nb enfants total	Nb enfants scolarisés	%	Nb enfants non scolarisés	%
Bamako	34,814	21,839	63%	12,975	37%
Kayes	1,053	761	72%	292	28%
Koulikoro	13,135	8,563	65%	4572	35%
Mopti	14,095	7,376	52%	6719	48%
Ségou	24,165	13,073	54%	11,092	46%
Sikasso	3,574	2,374	66%	1200	34%
TOTAL GÉNÉRAL	90,836	53,986	59%	36,850	41%

Tableau 8 : Pourcentage d'enfants déplacés scolarisés par régions

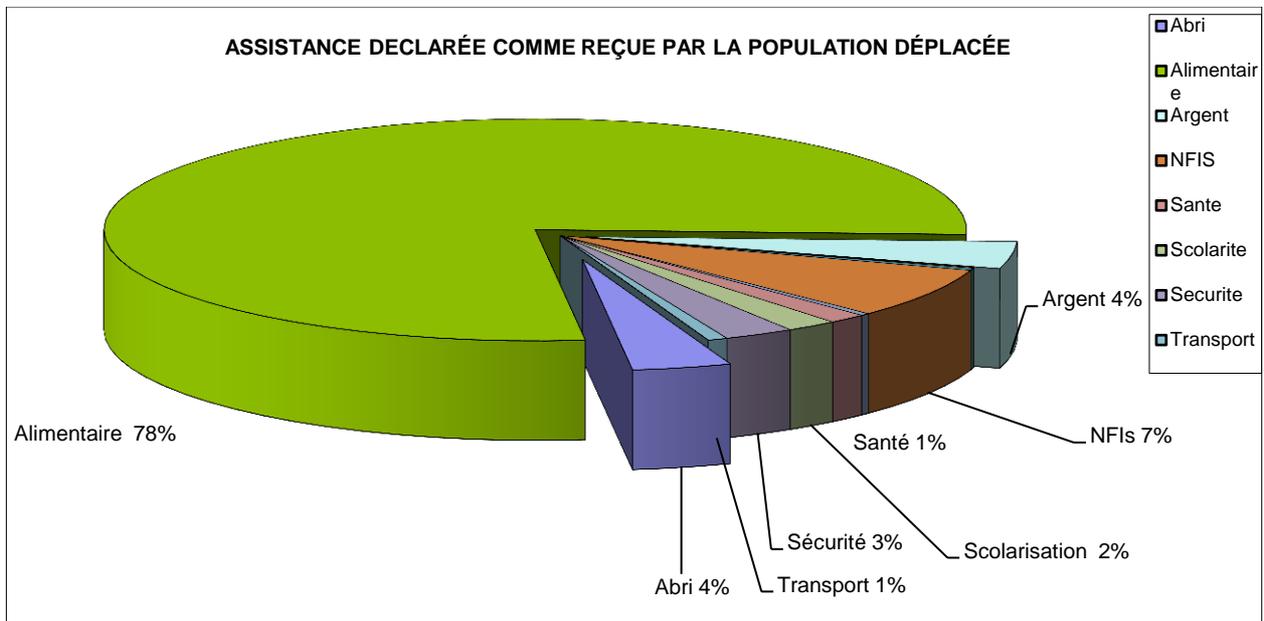
Besoins et déclaration d'assistance reçue:

Comme dans le précédent rapport DTM (mai 2013), la vaste majorité des ménages enregistrés (92%) déclare avoir au moins un besoin. Par ailleurs, 47% de ces ménages disent avoir besoin d'une assistance alimentaire tandis que 42% des ménages disent avoir un besoin en argent.



Bien que la majorité des personnes déplacées ait déclaré avoir au moins un besoin, seuls 24% des ménages enregistrés par l'OIM déclarent avoir reçu de l'assistance. Il est à noter tout d'abord que ces estimations sont le fruit des déclarations des personnes déplacées et qu'elles se doivent d'être confrontées aux analyses des acteurs présents sur le terrain. Par ailleurs, il faut noter que les déclarations concernant l'assistance reçue varient d'une région à l'autre. Ainsi, 40% des ménages enregistrés à Ségou déclarent avoir reçu de l'assistance tandis que seuls 6% et 7% des ménages enregistrés à Kayes et à Koulikoro ont fait une déclaration similaire.

Les types d'assistance les plus rapportés par les ménages interrogés sont une assistance en terme alimentaire (78%), suivie d'une assistance en articles non alimentaires (7%).



E. Mouvements et intentions de retour

Tendances des mouvements de retour

Si des populations déplacées ont été identifiées dans l'ensemble des régions du Mali, il a été constaté depuis quelques mois une tendance croissante au retour. L'OIM a mis en place depuis janvier 2013 des points de suivi des mouvements de populations (flow monitoring points-FMP en anglais) dans les principaux points de transit des villes de Bamako, Ségou et Mopti.

En juin 2013, **8,503** individus (2,894 ménages) ont été comptabilisés dans les FMP comme se rendant du sud vers le nord du pays tandis qu'en parallèle, **2,685** individus (1,156 ménages) se rendant du nord vers le sud du pays ont été recensés.

Depuis le début de l'exercice, entre janvier et juin 2013, **33,873** individus (11,787 ménages) allant du nord vers le sud ont été recensés aux points de suivi des populations tandis que **39,887** individus (13,378 ménages) se rendant du sud vers le nord ont été enregistrés. L'amélioration des conditions de sécurité au nord est, selon les personnes interrogées, la raison principale de leur retour (73 % des ménages recensés).

Dans les premiers mois de l'exercice, entre janvier et Avril 2013, les mouvements du nord vers le sud étaient largement supérieurs à ceux constatés dans le sens inverse. **Toutefois, depuis mai 2013 et pour le deuxième mois consécutif, le nombre cumulé d'individus se rendant vers le nord est supérieur à celui des personnes allant vers le sud.**

Les tendances exprimées au travers des données collectées aux points FMP sont confirmées par les évaluations menées par l'OIM en collaboration avec la Direction Générale du Développement Social et la Direction Générale de la Protection Civile en mai 2013 dans les régions de Gao et Tombouctou.

Ces évaluations s'inscrivent dans le cadre plus large de la méthodologie OIM, approuvée par la Commission Mouvement de Populations, et constituent **une première étape** d'un processus global permettant d'estimer le nombre de personnes déplacées et retournées. Les exercices ont été menés dans tous les cercles des régions de Gao et Tombouctou et ont permis d'identifier les communes et villages où se trouveraient actuellement des personnes retournées. Ces données ont été collectées par le biais de visites terrain et après consultations des acteurs clés (maires, chefs de quartiers/fractions, leaders communautaires, représentant des déplacés).

Ainsi, il est estimé que 137,422 personnes seraient retournées vers les régions de Gao et Tombouctou (compilation et triangulation des informations fournies par les informateurs clés au niveau des communes et villages). Dans la région de Tombouctou, les cercles de Gourma-Rharous (28,271 individus) et Goundam (20,340 individus)

abriteraient le plus grand nombre de personnes retournées. A Gao, ce seraient les cercles de Ménaka et de Gao qui connaîtraient la plus forte concentration de retournés.

Région	Cercles	Nb ménages	Nb Individus
Tombouctou	Dire	684	4104
	Goundam	2,628	20,340
	Gourma-Rharous	4,096	28,271
	Niafunke	785	4,997
	Tombouctou	252	1,585
Total Tombouctou		8,445	59,297
Gao	Ansongo	1,079	6,490
	Bourem	1,658	10,937
	Gao	2,149	13,388
	Ménaka	9,209	47,310
Total Gao		14,095	78,125
TOTAL GAO ET TOMBOUCTOU		22,540	137,422

Tableau 9 : Répartition des populations retournées à Gao et Tombouctou-Mai 2013

Les données présentées ci-dessous ont été avalisées par la Direction Nationale du Développement Social pour la région de Gao et feront l'objet d'une vérification pour la région de Tombouctou. Il est important de noter que ces premières évaluations représentent avant tout des tendances qu'il convient de préciser et d'affiner. L'OIM travaille de concert avec l'ensemble des partenaires humanitaires afin d'obtenir des informations plus approfondies sur le profil de ces populations et mieux cerner les besoins des personnes.

Intentions de retour

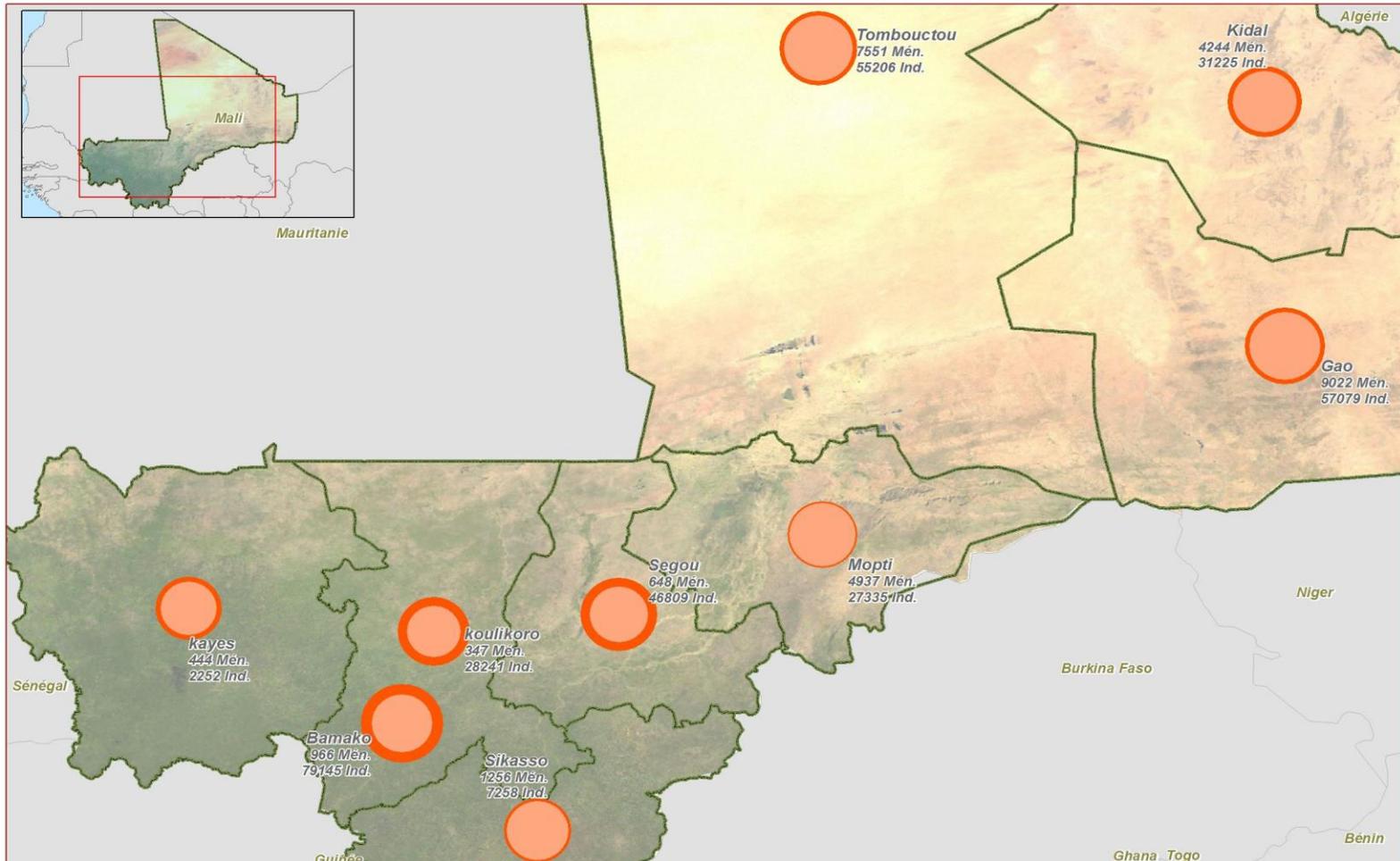
L'augmentation des mouvements vers le nord conjugué aux intentions de retour collectées auprès des personnes déplacées, laisse présager, si les circonstances le permettent, un accroissement des mouvements de retour dans les semaines et mois à venir. En effet, sur l'ensemble de la population enregistrée dans les régions sud, 86% affirment vouloir rentrer chez eux. Comme le démontre les données ci-dessous, l'amélioration des conditions de sécurité au nord devrait être un facteur majeur pour les retours vers Gao, Tombouctou, Mopti et Kidal.

Pays	Conditions permettant le retour (tel que cité par les PDIs)	Total individus	%
MALI	Meilleure Sécurité	140,616	74%
	Meilleure Situation économique	19,604	10%
	Meilleure Situation alimentaire	3820	2%
	Autre	551	0%
TOTAL GÉNÉRAL		164,591	86%

Tableau 10 : Conditions de retour exprimées par les ménages déplacés au sud.

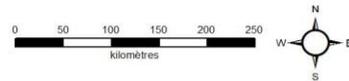
Conclusion et activités futures

L'OIM continue de travailler de concert avec la Direction Nationale du Développement Social, la Direction Générale de la Protection Civile et l'ensemble des partenaires humanitaires afin de collecter des données précises et actualisées sur les populations déplacées et retournées au Mali. Des discussions sont en cours afin de trianguler les estimations des personnes déplacées avec celles concernant les individus retournés et ce afin d'offrir une image la plus fidèle possible des mouvements de populations dans le pays et d'en illustrer la complexité.

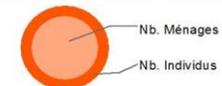


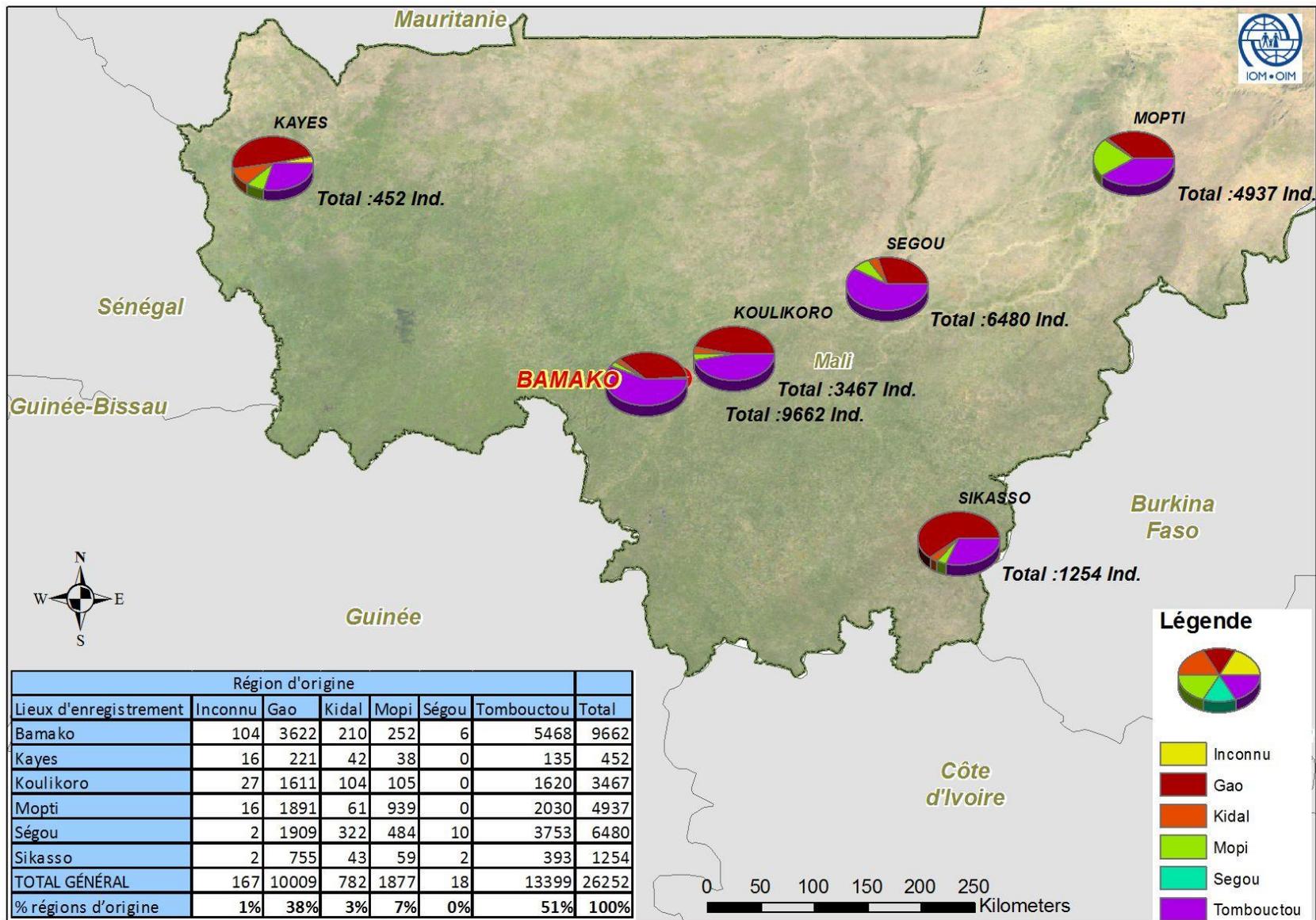
Répartition des ménages et individus déplacés par Régions

Date : juillet 2013
Annexe I - DTM Juillet 2013
Source : IOM, IGM



Légende
Région





Provenance des populations déplacées dans la région Sud

Annexe II

[Lien de téléchargement](#)